

les idées en
mouvement

■ OCTOBRE 2009 ■ N° 172 ■ 2 €

LA QUESTION DE LA LANGUE D'APPRENTISSAGE

LES JOURNAUX LYCÉENS

LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL

L'éducation à l'environnement :
Un enjeu qui nous concerne tous

LE JOURNAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

la ligue de
l'enseignement
un service par l'éducation populaire

Un conseiller d'orientation pour les profs

Selon une étude de l'Éducation nationale menée en 2005, l'enseignement demeure un métier attractif et enrichissant pour qui le pratique et ce malgré des conditions de travail parfois difficiles. L'étude montre également que bon nombre d'enseignants songent, à un moment ou à un autre, à la reconversion. Pour les aider, une plate-forme leur est dédiée : Aide aux Profs.

En 2006, Rémi Boyer, agrégé de géographie et ingénieur-conseil en formation, et sa femme Christine créent l'association Aideprofs, rebaptisée deux ans plus tard Aide aux Profs.

L'organisme s'adresse à tous les enseignants sans distinction, issus du primaire, du secondaire comme du supérieur, du public ou du privé, de France ou de tous les pays francophones et souhaitant donner à leur carrière un nouvel élan, une nouvelle orientation. En somme, Aide aux Profs porte bien son nom puisqu'elle accompagne les enseignants dans leur reconversion. Elle constitue pour eux un pôle de réflexion, d'information, de conseil personnalisé. Plus spécifiquement, elle permet d'identifier des compétences transférables à d'autres professions. Un site Internet éponyme – www.aideauxprofs.org – a été conçu à cet effet.

Depuis trois ans déjà, la mobilisation d'une petite équipe de bénévoles a ainsi permis l'accueil « à distance » de plus de 1 400 enseignants désireux d'entamer une seconde carrière hors de l'enseignement, en dehors du cadre classique d'une mutation. Ces enseignants proviennent à 90 % de toutes les académies, et à 10 % des autres pays francophones.

Un site dédié aux profs

Après avoir parcouru les différentes rubriques du portail, l'enseignant complète, s'il le souhaite, un formulaire de contact pour présenter son parcours professionnel et les grands axes d'un projet de seconde carrière. Après analyse de sa demande, le bureau de l'association peut décider soit de le réorienter vers un service plus adapté à sa situation (réseau Prévention-Aide-Suivi de la

MGEN, cellule d'aide aux enseignants d'un rectorat, etc.), soit de lui proposer un prébilan de carrière à distance, outil d'évaluation de ses compétences transférables, développé depuis l'origine par Aide aux Profs.

À l'issue de ce diagnostic très complet, l'association expose alors de quelle manière il est possible d'accompagner le projet. Une mobilité professionnelle, qu'elle soit envisagée dans la fonction publique ou vers le privé, suppose parfois un bilan plus approfondi ou un suivi logistique. Il peut même advenir que l'enseignant ait à reprendre une formation. C'est pourquoi l'association a mis en place un certain nombre de partenariats avec des ex-enseignants ayant changé de carrière.

OUVRAGE

Enseignant... et après ?

Rémi Boyer – fondateur et président de l'association Aide aux Profs – vient de publier aux Éditions Les Savoirs Inédits un ouvrage de réflexion et d'analyse consacré aux secondes carrières des enseignants.

Agrégé de géographie et ingénieur-conseil en formation, Rémi Boyer a vécu quinze années d'engagement auprès des élèves, quinze années de plaisir à leur transmettre ses connaissances, sa passion pour l'histoire et la géographie. Selon lui être prof, c'est exercer « le plus beau métier du monde ». Cependant, vouloir quitter l'enseignement reste encore un sujet tabou.

Lui-même a connu ce désir de « faire autre chose », poursuivre une autre voie. Partagé entre l'incertitude et l'excitation, Rémi Boyer s'est surtout retrouvé seul pour mettre en place cette réorientation professionnelle. Aujourd'hui ingénieur en forma-

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ...



L'ORDINATEUR ME PROPOSE MINISTRE DE L'ÉDUCATION MAIS JE CROIS QUE C'EST POURVU ...

Pour faciliter chaque projet professionnel, l'association poursuit des recherches sur les compétences transférables des enseignants afin d'aboutir à la conception d'un référentiel. Ce travail est notamment réalisé au travers d'interviews d'anciens enseignants¹. Aide aux Profs constitue également un réseau d'anciens professeurs ayant entrepris des mobilités vers des emplois administratifs, ou ayant créé leur entreprise. Voilà qui permet à l'enseignant d'être mis en contact avec une personne ayant concrétisé un projet similaire à celui qu'il envisage.

Plus largement, l'association s'efforce de communiquer auprès d'un public plus important sur la question de la mobilité profes-

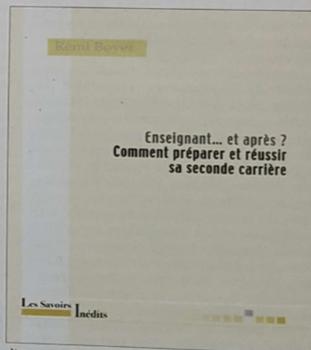
sionnelle. En témoignent les contributions et articles parus dans la *Lettre de l'Éducation* (n° 595), le bulletin de l'IAFAE (Association française des administrateurs de l'Éducation nationale) en décembre 2008 (n° 120), ou encore le reportage du journal télévisé de France 3 le 24 mars

1. Interviews publiées sur le site www.cafepedagogique.net dans la rubrique « seconde carrière ».

La carrière en débat

Le samedi 21 novembre 2009, sur le Salon européen de l'éducation, l'association Aide aux Profs organise sa première conférence-débat sur le thème « les secondes carrières des enseignants ». Elle disposera également d'un stand partagé avec deux enseignants ayant opéré une seconde carrière. Il s'agit de Pascal Bouchard, journaliste et créateur du site Internet Touteduc.fr, et de Stéphanie Gicquel, ancienne institutrice, responsable en France de l'association Art Miles.

À SAVOIR



d'être analysées.

Fruit de dix ans de collecte et de croisements d'informations, d'enquêtes de terrain, cet ouvrage présente la grande diversité des emplois que peuvent occuper les enseignants en détachement, par concours ou en créant leur entreprise. ■